

**PROCÈS-VERBAL DE LA 90<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DES ÎLES**

**TENUE LE 20 JANVIER 2015 À 19 h  
AU CSSS DES ÎLES À LA SALLE 3307**

<b><u>PRÉSENCES :</u></b>	M. Gaston Bourque	Président
	M. Élie Chevrier	Vice-président
	M <sup>me</sup> Yvette Fortier	Secrétaire directrice générale
	M <sup>me</sup> France Arseneau	Administratrice
	M. Jérôme Aucoin	Administrateur
	M <sup>me</sup> Lauraine Bourque	Administratrice
	M. Mario Cormier	Administrateur
	Dr Marcel Couture	Administrateur
	M. Robert Deraspe	Administrateur
	M. Mark Joncas	Administrateur
	M <sup>me</sup> Nancy Leblanc	Administratrice
	M <sup>me</sup> Marie-Josée Noël	Administratrice
	M. Damien Turbide	Administrateur

**PERSONNES**

<b><u>INVITÉES :</u></b>	M <sup>me</sup> Denise Landry	Conseillère qualité, gestion des risques et télésanté
	M <sup>me</sup> Johanne Cantin	DSIP
	M. Claude Cyr	DSA

<b><u>MOTIVÉS :</u></b>	M <sup>me</sup> Helena Burke	Administratrice
	M. Francis Simard	Administrateur

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le président, M. Gaston Bourque, vérifie les présences, constate le quorum, et ouvre la séance à 19 h 53.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 90<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles du 20 janvier 2015 avec le retrait du point 8 : Autorisation d'emprunt

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION N° 2015-01-2050**



1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 89<sup>e</sup> séance ordinaire du 9 décembre 2014

**CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

**DOSSIERS — INFORMATION**

4. Agrément (suivi)
5. Rapport trimestriel du service de prévention des infections
6. Suivi des différents comités du CSSS des Îles
  - Comité des usagers
7. Tableau de bord (financier et statistiques) en P9

**DOSSIERS – DÉCISION**

8. Acceptation de la démission de M<sup>me</sup> Julie Decoste
9. Nomination d'un représentant à la commission consultative sur les transports (CCT)
10. Bâtiment Villa Plaisance
11. Gestion des effectifs médicaux (nominations, modifications, départs, congés)

**AUTRES SUJETS :**

- 12.
- 13.

## **Période de questions réservée au public**

(pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

14. Prochaine séance
15. Levée de la séance



### **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 89<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2014**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 89<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles tenue le 9 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2015-01-2051**

### **CORRESPONDANCE**

**AUCUNE CORRESPONDANCE**

### **DOSSIERS-INFORMATION**

#### **4. AGRÉMENT (SUIVI)**

M<sup>me</sup> Denise Landry, conseillère en gestion des risques, de la qualité et télésanté, nous présente les résultats du sondage sur la mobilisation du personnel au CSSS des Îles, réalisé du 11 novembre au 16 décembre 2014. En vertu des règles d'octroi de l'agrément, en vigueur dans le programme conjoint, les résultats de l'établissement sont jugés satisfaisants.

#### **5. RAPPORT TRIMESTRIEL « PRÉVENTION DES INFECTIONS »**

M<sup>me</sup> Johanne Cantin, DSIP, nous informe que les résultats en termes d'infections nosocomiales correspondent à ce qui est attendu. Les taux d'infections nosocomiales sont comparables à l'an dernier et demeurent satisfaisants. Soixante-neuf infections nosocomiales sont déclarées depuis le début de l'année, dont 18 sont attribuables à notre établissement. Aucun travailleur n'a été exposé accidentellement aux liquides biologiques par piqûre ou blessure depuis la P5, ce qui est une amélioration considérable par rapport aux années précédentes. M<sup>me</sup> Cantin nous informe qu'il y a eu une éclosion d'influenza pendant la période des Fêtes. Félicitations au personnel pour la bonne gestion pendant cette période. Elle nous informe également que la politique de visite au CSSS des Îles (D-100) devra être appliquée plus rigoureusement.

#### **6. SUIVI DES DIFFÉRENTS COMITÉS DU CSSS DES ÎLES**

##### **COMITÉ DES USAGERS**

M<sup>me</sup> Nancy Leblanc, présidente du comité des usagers, nous présente et dépose un rapport et des recommandations faites lors du Café citoyen. Quatre thèmes sont abordés : les services hospitaliers professionnels, les soins à domicile, l'hébergement et la santé mentale. Le comité des usagers reconduira sûrement cette formule de rencontre qui permet des échanges très intéressants.

#### **7. TABLEAU DE BORD (FINANCIER ET STATISTIQUES) EN P9**

M. Claude Cyr, DSA, nous présente le tableau de bord pour la période 9 se terminant le 13 décembre 2014. Il nous fait état de la prévision du déficit budgétaire pour l'exercice financier 2014 - 2015 et du suivi des résultats. Les points saillants sont les éléments d'écart déficitaire et les taux d'occupation sur les unités de soins.

## **DOSSIERS-DÉCISION**

### **8. ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE M<sup>ME</sup> JULIE DECOSTE**

M<sup>me</sup> Julie Decoste démissionne de son poste d'administratrice au conseil d'administration du CSSS des Îles.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission de M<sup>me</sup> Julie Decoste, à titre d'administratrice au conseil d'administration du CSSS des Îles pour le collège de désignation « CII ».

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2015-01-2052**

### **9. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR LES TRANSPORTS**

Le 8 janvier dernier, une demande a été adressée à la directrice générale, afin de désigner un membre représentant le CSSS des Îles à la commission consultative sur les transports (CCT).

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles désigne M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, comme représentant du CSSS des Îles à la commission consultative sur les transports (CCT).

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2015-01-2053**

### **10. BÂTIMENT VILLA PLAISANCE**

Le bâtiment Villa Plaisance est non habité depuis près de 2 ans. Son entretien annuel coûte environ 50 000 \$. Le CSSS des Îles n'a pas besoin de ce bâtiment. Nous devons donc le rendre excédentaire à notre parc immobilier.

**CONSIDÉRANT QUE** le CSSS des Îles n'a pas besoin de ce bâtiment;

**CONSIDÉRANT QUE** la DG, DSA et DSAPA ont évalué le dossier;

**CONSIDÉRANT QUE** c'est la procédure dans le cadre de gestion du parc immobilier;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Agence Gaspésie-Les Îles a pris connaissance de l'analyse avec le CSSS du projet Villa Plaisance, et de la faisabilité de ce dernier.

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte de rendre excédentaire le bâtiment Villa Plaisance qui est situé au 596, chemin Principal à Cap-aux-Meules, appartenant au parc immobilier du CSSS des Îles.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2015-01-2054**

## 11. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, MODIFICATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

### ADOPTION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DU DÉPARTEMENT DE MÉDECINE GÉNÉRALE

**Considérant** la recommandation de l'exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles, accepte la révision des règlements généraux du département de médecine générale du CSSS des Îles.

Adoptée à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION N° 2015-01-2055**

#### MODIFICATION DU STATUT D'UN MEMBRE

Lors de sa réunion ordinaire tenue le 4 décembre dernier, les membres du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel ont étudié la recommandation du comité d'examen des titres du 26 novembre 2014 et recommandent l'acceptation de la modification du statut de membre actif du D<sup>r</sup> Bernard Rodrigue (103-0865) et l'attribution d'un statut de membre associé pour la durée du mandat en cours.

**Considérant** la recommandation du comité d'examen des titres;

**Considérant** la recommandation de l'exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel;

- **Considérant que** le CSSS des Îles a un poste de radiologue à titre de membre actif, à temps plein, selon le plan d'effectifs médicaux qui est actuellement détenu par D<sup>r</sup> Bernard Rodrigue;
- **Considérant que** D<sup>r</sup> Rodrigue, depuis son entrée en fonction au CSSS des Îles, n'a jamais respecté les exigences associées à son statut de membre actif et qui consistent à dispenser dans l'établissement des activités hospitalières importantes;
- **Considérant que**, plus particulièrement, D<sup>r</sup> Rodrigue est en congé de maladie depuis le 4 avril 2014;
- **Considérant que** D<sup>r</sup> Rodrigue n'a pas signifié une date de retour au travail. Nous avons dû l'interpeller en décembre 2014, car son absence n'était pas justifiée depuis le 4 août 2014;
- **Considérant que** D<sup>r</sup> Rodrigue ne respecte pas les conditions rattachées à la jouissance de son statut et de ses privilèges, tel qu'il s'est engagé à les respecter dans sa demande de nomination;
- **Considérant que** son absence entraîne des contraintes lourdes pour l'établissement, à savoir qu'elle réduit l'accessibilité aux services d'imagerie médicale aux collègues médecins et à la population, car il est très difficile d'assurer du remplacement sur place sur une base régulière;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte de modifier le statut de membre actif du D<sup>r</sup> Bernard Rodrigue (103-0865) et de lui attribuer un statut de membre associé pour la durée du mandat en cours.

Adoptée à l'unanimité

### **RÉSOLUTION N° 2015-01-2056**

## **AUTRES SUJETS**

- 12.
- 13.

### **Période de questions réservée au public**

#### **14. PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance ordinaire se tiendra le 3 mars 2015 à la salle 3307 au CSSS des Îles.

#### **15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance à 21 h 05.

Adoptée à l'unanimité

### **RÉSOLUTION N° 2015-01-2057**

Gaston Bourque  
Président du conseil

Yvette Fortier  
Secrétaire du conseil